

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE MÉTRO : SYTRAL MOBILITÉS LANCE UNE NOUVELLE EXPÉRIMENTATION

Poursuivant sa volonté de rendre la ville plus durable et respirable, SYTRAL Mobilités est pleinement engagé pour l'amélioration de la qualité de l'air de son réseau souterrain et a notamment mis en place un plan de surveillance en partenariat avec Atmo-Auvergne-Rhône-Alpes.

Une station de mesure analyse ainsi en continu la qualité de l'air dans la station de métro Saxe-Gambetta de ligne B. Dans une volonté de transparence, SYTRAL Mobilités permet depuis novembre 2020, la consultation des données en temps réel sur les sites [TCL](#) et [Atmo](#).

En parallèle, SYTRAL Mobilités mène de nombreuses études et expérimentations à la fois en station mais aussi sur le matériel roulant telles que le nettoyage approfondi et la ventilation des stations : « **Face aux défis auxquels nous sommes confrontés en matière de pollution, la qualité de l'air figure au rang de nos principales priorités. C'est ainsi que nous déployons une nouvelle expérimentation permettant de filtrer l'air à la station Saxe-Gambetta. Ce dispositif devrait permettre une réduction de la pollution aux particules fines de l'ordre de 30%** », annonce Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

Ce système, qui sera opérationnel dès le 15 septembre et pour une durée de 4 mois, est composé de ventilateurs soufflant l'air sur des filtres permettant ainsi de retenir les particules fines. Des capteurs ont par ailleurs été déployés dans l'ensemble de la station afin de pouvoir mesurer les résultats.

Par ailleurs, la mise en service sur la ligne B des rames automatiques nouvelle génération dotées d'un système de freinage électrodynamique, permettent de réduire significativement l'utilisation du freinage mécanique et donc l'émission de particules fines. « **Les premières mesures depuis la mise en service le 25 juin dernier, ont permis de constater une baisse des taux d'émissions comprise entre 20% et 50%** », déclare Bruno Bernard.

« **Le bilan global de ces expérimentations devrait nous permettre en 2023 de définir un programme d'actions ciblé pour les années à venir. Nous poursuivons par ailleurs le partenariat engagé avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'approfondir et d'élargir le dispositif de surveillance de la qualité de l'air dans le métro** », conclut Bruno Bernard.

Toutes les informations sont disponibles sur [sytral.fr](#)